



Et Quand Ça Ferme ?

Ça rouvre

Numéro 30, mars 2009

L'année 2008 est à peine terminée que voici déjà le printemps 2009 qui pointe le bout de son nez. La sève monte et de nouveaux projets se montent ...

Novembre 2008 a vu l'élection, lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée pendant la CC de Chanac, d'un nouveau comité à la tête de l'AsPiC :

- Christian Quest, président,
- Odile Quest, secrétaire,
- Philip Veevaete, trésorier,
- René Tua et Michel Tubœuf, assesseurs.

Une toute nouvelle équipe avec de nouvelles énergies pour imprimer un nouvel élan à l'association et mettre en œuvre un programme ambitieux et redéfini : il s'agit du redéveloppement de la Cage.

Pourquoi ce nouvel élan ? Parce que la Cage n'a plus de constructeur officiel présent sur le marché depuis que JLD-Cage a fermé ses portes, et qu'il est temps que le matériel évolue et se renouvelle.

Quelles sont les actions principales à mener

Le premier objectif est le développement d'une nouvelle voile d'accès à l'activité à partir d'un parapente du commerce.

Une voile plus performante devrait suivre, afin de couvrir l'ensemble des besoins des pilotes.

Une première expérience en ce sens a déjà été menée avec succès en 2008 : André et Philip ont cagé deux Gradient Aspen2. Si l'Aspen n'est certes pas adaptée à l'enseignement, cette initiative privée a permis de mettre au point une méthode de travail, très similaire à celle que Jean-Louis a utilisée aux débuts de la Cage, avant qu'il ne dessine ses propres ailes.

Pourquoi la « cagification » d'ailes du commerce est-elle, à nos yeux, LA solution ?

Parce qu'elle permet :

- de profiter de l'évolution technologique des ailes en faisant supporter les coûts de la recherche par le secteur du parapente,

- de changer facilement de matériel : une aile du commerce cagée peut être rapidement « décagée » pour être revendue en occasion sur le marché du parapente.
- d'accéder à l'activité avec un retour en arrière possible sans être « coincé » par un investissement trop important.

Des contacts ont été pris avec divers constructeurs à l'occasion de la Coupe Icare 2008.

L'hypothèse retenue est une collaboration avec Gin qui est, par ailleurs, le seul constructeur à avoir jamais eu une réelle démarche vers la Cage. Pour mémoire, Jean-Louis et Gin ont déjà travaillé ensemble sur le concept.



L'objectif à poursuivre est donc de cager, en collaboration avec Jean-Louis, au moins deux ailes de la gamme Gin, une aile de base (accès à la pratique et intermédiaire), ainsi qu'une aile plus performante.

Pour ce qui est de l'aile de base, nous attendons la sortie, toute proche, de la Sprint, nouvelle intermédiaire de Gin.

Pour l'aile plus performante, une Rebel M est à l'étude pour Philip.

Enfin, il n'est pas impossible que Christian remplace sa Cage Oasis par un Beecool cagé.

Le deuxième volet du plan d'action vise un allègement substantiel du poids des sacs, au travers de l'étude d'une sellette légère et réversible.



Un essai a d'ores et déjà été effectué à Saint-Hilaire avec une sellette Hybrid de Sup'Air : la Cage entre dans le sac, qui devrait à peine être modifié pour pouvoir se refermer complètement. Pierre Bouilloux est d'accord pour en opérer la modification, sur la base d'une commande de 3 unités. Le gain de poids (cette sellette-sac ne pèse que 4,8 kg, poids à comparer à ceux additionnés du cocon actuel et du sac de portage, soit 8 kg) et surtout le gain de confort au portage (suite à l'allègement, mais aussi par la diminution de la distance entre le centre de gravité du sac et le dos du porteur) sont réellement très importants. D'autres pistes sont en cours d'exploration, dont une avec Gin.

La deuxième étape rêvée, dans la voie de l'allègement des sacs, serait bien sûr l'apparition d'une cage en composite, qui apporterait aussi un côté plus « high-tech » à la Cage.

Le troisième volet est la communication entre cagistes et envers tous ceux qui sont intéressés par notre mode de pilotage.

Cette communication passe notamment par une refonte complète de notre site Internet www.aspic.org, mais aussi par plus de rencontres : nous pouvons dès aujourd'hui annoncer la première Convergence Cagistique de l'an 2009, (qui en comptera au moins deux) et vous invitons à nous rejoindre à Marlens (Bérodland), entre Annecy et Albertville, du 21 au 24 mai.

Cette CC sera suivie d'une semaine de stage de remise à niveau, sous l'égide de Jean-Louis. Plus d'infos prochainement sur le site et dans le prochain EQCF.

Il est essentiel de promouvoir la formation et le perfectionnement des pilotes, notamment au travers de stages couplés avec les CC.

Comme vous le voyez, notre programme est vaste, enthousiasmant et ne manque pas d'ambition.

Notre volonté est d'engager fermement toutes les énergies, tous les moyens disponibles, toutes les disponibilités actuelles, les financements à venir et les cotisations à percevoir, afin de faire de l'AsPiC bien plus qu'une simple association de pilotes, en la transformant en

l'outil de notre passion.

Notre engagement est que tous ces moyens investis dans la mise en œuvre du nouveau programme de notre association bénéficient à l'ensemble des cagistes par le nécessaire renouveau de la Cage et l'apparition sur le marché de matériel au goût du jour.

C'est pourquoi nous faisons ici appel à votre participation, non seulement au travers de votre cotisation, afin de nous donner les moyens matériels de nos objectifs, mais aussi en vous proposant de mettre vos talents et vos énergies en action et de prendre une part plus active à la vie de l'association, sous quelque forme que ce soit : voler davantage ensemble et partager nos expériences, aider à l'organisation de CC, participer au développement du nouveau site web, etc.

D'avance, nous vous en remercions.

Le bureau AsPiC 2009

Bulletin d'adhésion à l'AsPiC

Nom :
Prénom :
Adresse :

Code postal :
Ville :
Pays :

Numéro(s) de téléphone :
Adresse(s) email :

Type d'aéronef(s) et couleur(s) de voile(s) :

Cotisation 2009 : 30,00 €
Don éventuel :€
Total :€

Modes de règlement :

1 – Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'AsPiC à envoyer avec votre bulletin d'adhésion à :
Odile QUEST, secrétaire de l'AsPiC
54 avenue Victor Hugo
94100 Saint Maur des fossés

2 – Par virement bancaire sur le compte de l'AsPiC :
RIB pour virement national : 18645 00401 04946848335 38
RIB pour virement international : FR76 1864 5004 0104 9468 4833 538.

3 - Par PayPal : rendez-vous sur la page suivante du site AsPiC :
<http://www.aspic.org/fr/inscri.php>

Dans ces deux derniers cas, merci de transmettre le présent bulletin d'inscription rempli par email à :
philip.veevaete@gmail.com

Merci.